

BAREÏT (Nicolas), CONNIL (Damien), « Matières/manières », Considérant – Revue du droit imaginé, n° 6, 2024

DOI: 10.48611/isbn.978-2-406-16595-8.p.0011

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2024. Classiques Garnier, Paris. Reproduction et traduction, même partielles, interdites. Tous droits réservés pour tous les pays. Bareït (Nicolas), Connil (Damien), « Matières/manières »

RÉSUMÉ – L'analyse des représentations de l'Union européenne au cinéma et dans les séries télévisées confirme l'intérêt d'une approche thématique, par matières, du droit imaginé. Elle conduit également à s'interroger sur l'opportunité de compléter, voire dépasser, une telle approche en engageant aussi une réflexion méthodologique, centrée sur les manières d'appréhender le droit imaginé.

Mots-clés – droit imaginé, thème, méthode, Union européenne, représentation, image

BAREÏT (Nicolas), CONNIL (Damien), « Subjects/methods »

ABSTRACT – Analysis of representations of the European Union in cinema and in television series confirms the interest of a thematic approach, by subject, to imagined law. It also leads us to examine the opportunity to complement, even transcend, such an approach through methodological reflection, centered on ways in which to understand imagined law.

MATIÈRES/MANIÈRES

Dans l'exploration du droit imaginé, il est des domaines, des thèmes, des matières qui s'imposent en raison de leur évidence. De leur récurrence, aussi : le Président des États-Unis à l'écran, le procès pénal en littérature, Kafka, Shakespeare, l'utopie et la dystopie, l'univers carcéral. Ce ne sont que des exemples.

Certains phénomènes juridiques, normes ou institutions, semblent, au contraire, échapper à la représentation. Mais ce n'est qu'une première impression. Le contentieux du surendettement? Il anime *D'autres vies que la mienne* d'Emmanuel Carrère¹. Le Tribunal arbitral du sport? Il donne lieu à un épisode passionnant de *The Good Wife*². La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948? Elle est mise en musique par Max Richter³. Ce ne sont, encore, que des exemples.

L'Union européenne – ses institutions et ses normes – pourrait figurer dans ce groupe. En effet, comment faire de la littérature avec des directives? Comment rendre photogénique la Commission européenne? Comment guider le spectateur dans les coulisses du Parlement européen? De nouveau, la première impression est trompeuse. Ainsi, du côté de la littérature, les rouages du Parlement européen sont au cœur de la mécanique policière des *Compromis* de Maxime Calligaro et Éric Gardère⁴. Dans *La Clé USB* et *Les Émotions* de Jean-Philippe Toussaint⁵, le narrateur et protagoniste principal est fonctionnaire à la Commission européenne. Dans *Parlement*, le « héros » est assistant

¹ Paris, P.O.L, 2009.

² S4E12, « Je Ne Sais What? » (« La Tour de Babel » en version française).

³ V. Considérant – Revue du droit imaginé, nº 4, 2022, p. 280-281.

⁴ Paris, Payot et Rivages, coll. Rivages/Noir, 2019. V. Bareït, Nicolas et Connil, Damien, «Représenter les représentants», Considérant – Revue du droit imaginé, n° 2, 2020, p. 11.

⁵ La Clé USB, Paris, Éditions de Minuit, 2019; Les Émotions, Paris, Éditions de Minuit, 2020.

parlementaire⁶ – et nous voici du côté de l'image. À cet égard, certains ont pu souligner la rareté des films consacrés à l'Union européenne :

Comme en écho de compétences et d'un poids budgétaire insuffisamment expliqués aux citoyens, les cinéastes s'emparent peu de ce sujet⁷.

Or ce peu – ou cette impression de peu – est déjà quelque chose. Il y a là matière à analyser – à décrire et à comprendre. Telle a été la conviction profonde des organisateurs du colloque qui s'est tenu à Limoges le 23 février 2023 sur le thème : « Union européenne, cinéma et séries TV ». Colloque fructueux à l'occasion duquel des chercheurs venus des quatre coins du continent européen (est-ce un hasard ?) ont observé l'Europe à l'écran afin de saisir comment ses organes étaient exposés, ses règles mises en perspective, ses objectifs et ses valeurs critiqués.

Le fruit de ces réflexions est proposé dans les pages qui suivent. Et chacune de ces pages conforte une idée plus générale : finalement, tout phénomène juridique peut donner lieu à représentation(s).

Qui cherche trouve et le temps est le meilleur allié du chercheur. Tôt ou tard, un texte, un épisode de série, un film traiteront du recours pour excès de pouvoir devant le juge administratif, de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution de la V^e République ou de la fiducie. Peut-être est-ce déjà le cas, d'ailleurs. En ce sens, le droit imaginé est inépuisable. Ce qui, selon le tempérament, enthousiasme ou donne le vertige.

Dans *The West Wing*, le Président Bartlet demande régulièrement à ses assistants et collaborateurs : « *What's next?* ». « Quelle est la suite? ». Pour nous aussi, la question se pose et se fait de plus en plus insistante⁸. Que faire désormais? Continuer à décliner les matières du droit imaginé, nourrir un peu plus la bibliothèque « Droit et Littérature », compléter encore le catalogue « Droit et Cinéma », visiter davantage les musées, multiplier les coups de sonde dans les imaginaires individuels et collectifs? Pour décrire, comprendre, expliquer.

⁶ V. Considérant – Revue du droit imaginé, nº 3, 2021, p. 243-244.

⁷ V. Andrieu, Louis, «L'Union européenne au cinéma », *Esprit*, nº 487-488, 2022, p. 190.

⁸ V. déjà Bareït, Nicolas et Connil, Damien, «Explorations», Considérant – Revue du droit imaginé, n°5, 2023, p. 12.

Ou bien s'arrêter sur les manières, sur les méthodes, sur les façons de lire, les pratiques de visionnage, les concepts à mobiliser, les catégories pour penser le droit imaginé? What's next? Matières ou manières? Matières et manières? À suivre...

Nicolas Bareït et Damien Connil